

# Wolu-Inter-Quartiers

## ... en action !

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

Septembre 2013

MENSUEL N° 169 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

### Non à un projet trop dense rue de la Station de Woluwe !

Le comité de quartier Petit Woluwe et les habitants du quartier se mobilisent pour empêcher la démolition des anciens établissements Van Heule et la construction de deux immeubles de 7 logements, dont un serait construit en intérieur d'îlot, à l'enquête jusqu'au 9 septembre.

Courriers personnels, pétition, articles dans la presse, sont les armes utilisées pour éviter l'aboutissement du projet situé rue de la Station de Woluwe, 113-115, sur la commune de Woluwe-Saint-Pierre, juste à la « frontière » de notre commune.

Wolu-Inter-Quartiers a décidé de soutenir leur combat.

D'une manière générale, **Wolu-Inter-Quartiers est opposé à l'installation de logements en intérieur d'îlot.**

Premièrement, ce dossier confirme une tendance de plus en plus forte de transformer des bâtiments dévolus normalement à des entreprises pour les aménager en logements.

Cette tendance provoquera une raréfaction de locaux disponibles pour les fonctions industrielles ou artisanales alors que ce type de locaux commence à manquer en Région bruxelloise avec un risque réel de délocalisation de ces entreprises en dehors de Bruxelles, ce qui appauvrirait notre Région.

Deuxièmement, nous estimons que la densification du logement en intérieur d'îlot aura également des conséquences dont nous ne mesurons pas assez l'impact aujourd'hui.

Une des fonctions des intérieurs d'îlot est de maintenir une zone plus calme par rapport aux nuisances de la rue. Permettre un projet de logement en intérieur d'îlot, c'est en quelque sorte installer des risques évidents de promiscuité, de nuisances sonores, de conflits de voisinage, etc., et briser ainsi la tranquillité légitime

recherchée en intérieur d'îlot.

Rappelons également que, puisque le projet prévoit la démolition de tous les bâtiments, nous nous trouverons en présence d'un terrain « vierge ». Dès lors, il faudra respecter l'ensemble des réglementations urbanistiques, notamment la prescription générale 0.6 du PRAS : « *Dans toutes les zones, les actes et travaux améliorent, en priorité, les qualités végétales, ensuite, minérales, esthétiques et paysagères des intérieurs d'îlots et y favorisent le maintien ou la création des surfaces de pleine terre.* »

Par ailleurs, **l'ensemble du projet densifie trop fortement cette parcelle** puisque nous arrivons à une densité de 157 logements à l'hectare, ce qui est beaucoup trop important non seulement par rapport aux caractéristiques du quartier mais également des intentions du nouveau PRAS démographique. En effet, afin de densifier le bâti à Bruxelles, la volonté du Gouvernement, via le PRAS démographique, serait de tendre vers une densité de 100 logements à l'hectare à l'intérieur de la seconde couronne et de 50 à l'ha au-delà de la seconde couronne.

**Pour toutes ces raisons, il n'y a donc pas lieu d'ériger un immeuble en intérieur d'îlot.**

En ce qui concerne l'immeuble proposé en façade à rue, nous trouvons qu'il ne s'intègre pas du tout aux immeubles voisins, particulièrement à l'ancienne poste et à l'ancienne ferme rénovée, ses voisines directes.



En haut, idée du projet en façade à rue et en bas, idée du projet de l'immeuble en intérieur d'îlot !



De plus, la plupart des immeubles proches sont des unifamiliales. Pourquoi ne pas garder ce caractère pour les futures constructions ?

Relevons par exemple, que dans le quartier du vieux Stockel assez semblable à ce quartier-ci au niveau typologie, la volonté de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre de maintenir des unifamiliales a été bien présente ces dernières décennies. Pourquoi ne serait-ce pas le cas ici ?

**En conclusion,** nous nous opposons à la construction d'un immeuble en intérieur d'îlot et nous demandons une refonte totale du projet pour l'espace à rue car l'immeuble proposé ne s'intègre pas dans le bâti environnant composé essentiellement d'unifamiliales.

*Bernard Devillers, coordinateur.*

## Le « petit » patrimoine



### Oscar Jaspers

Est né en 1887 à Anvers et décédé en 1970 à Woluwe-Saint-Lambert.

Oscar Jaspers était le fils du sculpteur Emile Jaspers ; c'est en jouant dans l'atelier de son père qu'il reçut ses premières leçons.

Sculpteur expressionniste belge, il n'a jamais été complètement réaliste ni abstrait. Il recherche la simplicité et la pureté, dans une composition synthétique et équilibrée.

En 1928, il fit construire sa maison personnelle et son atelier avenue du Prince Héritier par l'architecte Victor Bourgeois, tête de file du courant moderniste, refusant toute ornementation et présentant des volumes sobres aux angles droits et aux toits plats, nettement influencée par le cubisme, « classée en 1995 ».

Sculpture : La grande trapéziste en 1958 à l'entrée du Poséidon.

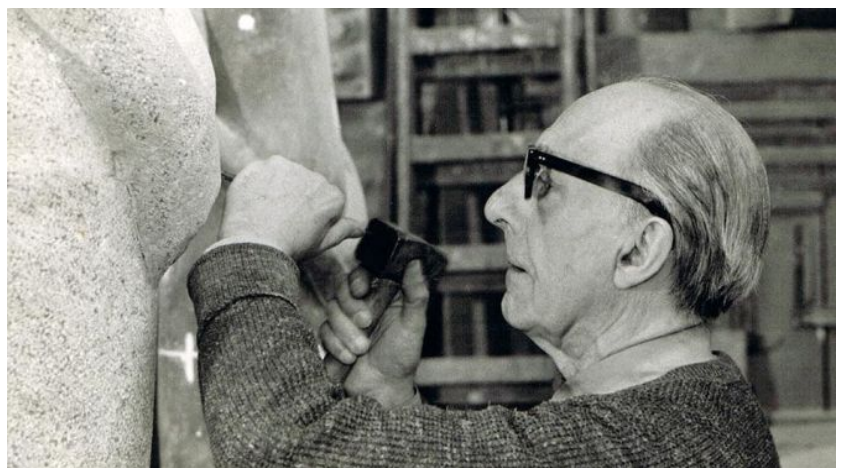
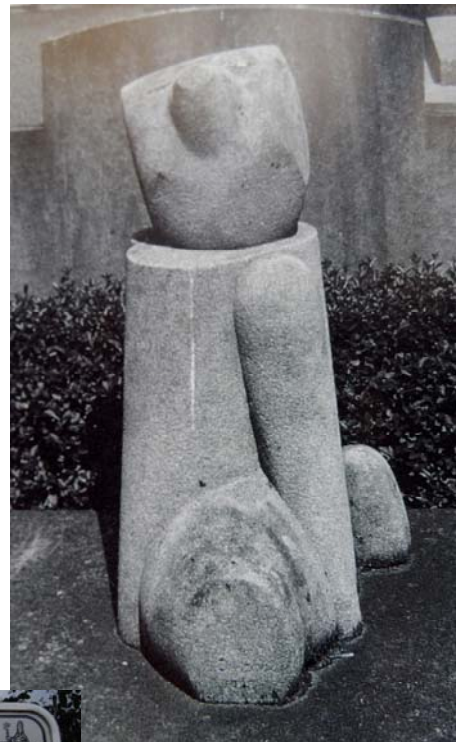
Bas-relief sur la maison d'Edgard Tytgat avenue de la Cambre.

Pierre tombale de sa petite fille Hella morte à l'âge de 5 ans, la sculpture semble être un animal en peluche que l'enfant chérissait et qui continue à lui tenir compagnie.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert lui a consacré une avenue près de l'école Européenne.

En 1960, il fut honoré du prix quinquennal pour couronner sa carrière d'artiste.

**Geneviève Vermoelen.**



Les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert

## Urbanisme

### Des travaux sans permis sur le site Hof-ter-Musschen !

Profitant sans doute de la période estivale, le locataire de ce site qui appartient à la Commune, s'est permis d'effectuer des travaux de terrassement le long de la ferme, ainsi qu'aménager des zones de parking et organiser une sortie vers l'avenue Hippocrate.

Des tonnes de pierres concassées, du sable, du gravier, des dalles de polyéthylène en nids d'abeille ont modifié le relief de ce site, le tout sans permis alors que nous nous trouvons en zone Natura 2000 et dans la zone de protection d'un bien classé, la ferme. De plus, cet aménagement brise l'aspect paysager particulier de cette ferme implantée à flanc de coteau, ce qui est très rare !

Déjà au mois de juin pourtant, nous avons alerté la Commune parce qu'une entrée sauvage avait été organisée avenue Hippocrate.

Prévenue de nouveaux travaux au mois de juillet par des citoyens soucieux de l'intégrité de ce lieu, la Commune, pour rappel propriétaire des lieux, a plutôt demandé à la cellule infractions de l'Administration régionale de l'Urbanisme de prendre les choses en main : ce qui a été fait car un procès-verbal a été dressé ... Un peu tard !

En effet, le mal est fait et nous craignons que le temps soit encore long avant que le site ne retrouve son



état initial, si c'est un jour le cas. Espérons que oui et rapidement pour donner un bon exemple aux personnes qui se moquent des règlements urbanistiques et qui appliquent la politique du fait accompli.

Bernard Devillers

### De nouvelles fiches « Mobilité »

Dans le cadre de son travail permanent pour améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers, mais en commençant pour les usagers dits faibles, Wolu-Inter-Quartiers a publié récemment 10 nouvelles fiches « Mobilité ».

Nous y trouvons du stationnement inadapté, une traversée cyclable qui n'aboutit nulle part, un trottoir qui manque, des traversées piétonnes trop courtes, un passage piéton qui finit dans un arbre et des problèmes de circulation.

Vous pouvez les découvrir, ainsi que les plus anciennes, sur notre site : [http://wiq.be/site/?page\\_id=127](http://wiq.be/site/?page_id=127)

Nous sommes en contact avec la

Commune et la Région afin d'y trouver des réponses adéquates.

N'hésitez pas à nous contacter si vous estimez que certaines situations, dont vous avez connaissance, pourraient être améliorées.



Et n'oubliez pas la semaine de la Mobilité et le Dimanche sans voitures !

Le programme est à découvrir sur

<http://www.semainedelamobilitte.irisnet.be/fr/>



**Le comité Lambeau & alentours fête son quartier le dimanche 22 septembre** lors de la journée sans voitures ! Initiée depuis plusieurs années par quelques habitants de l'avenue Marie-José, cette fête s'ouvre aujourd'hui à l'ensemble des habitants du comité Lambeau & alentours !

Le principe est simple : nous nous retrouvons en famille, entre amis et voisins avec l'envie de partager un bon moment ensemble. Chacun vient avec sa brochette, une boisson, une salade ou une préparation à partager.

Si nécessaire, quelques chaises, un transat ou une table pliante peuvent être apportés...

Vous êtes tous les bienvenus dès 12 h pour l'apéro et à partir de 13 h, les BBQ et leurs charbons seront ardents... Nous avons ensuite tout l'après-midi pour en profiter. Quelques activités spontanées seront proposées... Familiales bien entendu, un château gonflable sera disponible pour les enfants !

L'avenue Marie-José sera fermée à la circulation du square Marie-José à l'avenue du Prince Héritier de 10 h à 17 h

**Plus d'infos** : Luc Jamouille au 0484.89.36.11 et [lambeau.alentours@gmail.com](mailto:lambeau.alentours@gmail.com)

**Wijkcomité**  
Sint Lambertusstraat

**Comité de Quartier**  
rue Saint-Lambert



**6<sup>ème</sup> de**  
**GRANDE BROCANTE**  
DE LA RUE SAINT-LAMBERT

**GROTE ROMMELMARKT**  
VAN DE SINT LAMBERTUSSTRAAT

**Dimanche 6 Octobre**  
**Zondag 6 Oktober**

de 7 h à 16 h van 7 u tot 16 u

**Inscriptions:** riverains: **avant** le 16-09-2013  
non-riverains: du 16 au 3-10-2013

**Inschrijvingen:** bewoners: **voor** 16-09-2013  
niet-bewoners: van 16 tot 3-10-2013

**C. Frenay : 0476 86 44 63 (après 17 h)**  
**G. Pirenne : 02 770 49 00**

**CONTACT :** Catherine Frenay, rue St-Lambertusstraat 71 - 0476 86 44 63 (après 17h/na 17u) - cathy.frenay@gmail.com  
Gisele Pirenne, rue St-Lambertusstraat 104 - 02 770 49 00 - gisele.pirenne@bmi-sbl.be

Verantwoordelijke uitgever / Editeur responsable: Geert van Waeg, rue St-Lambertusstraat, 133, 1200 Woluwe-St-Lambert, Woluwe

Sur le Parvis Saint-Henri  
**Le dimanche 8 septembre 2013**  
De 07 h 30 - 13 h 00

**Brocante de vêtements et  
jouets pour enfants et adultes**



**Participation : 7 € / Pas de réservation**  
**Emplacement de 2,5 m sur 2,5 m**

**Infos : comité de quartiers : Charles Six : 0475 98 33 03**  
**Infos Ligue : Anne Fontaine : 0497 30 13 25**

**STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE PARVIS DE 06H00 à 13H00**

Une activité conjointe du comité de quartiers Parvis Saint-Henri et de la Ligue des Familles de Woluwe-Saint-Lambert

**12<sup>ème</sup> CONCERT**  
**St HENRI**



**Bach, Bozza, Glinka, King, ...**

Aurélie Derdeyn, violoncelle  
Clare Roberts, cor  
Raphaël Lahaise, trompette




**CONCERT**

Samedi 21 septembre 2013 à 15h00  
en l'église St Henri - Parvis St Henri  
1200 Woluwe St Lambert

Une initiative des  
Comités de quartier du Haut Woluwé  
avec la collaboration de la Paroisse St-Henri

**GRATUIT**

www.compositterbeek.canalblog.com

Editeur responsable et infos  
Michel Guiringer : 0472/226.143 - 02/734.75.44

Aquarelle : Carla Goffi

**Barbecue du quartier**  
AQUILON • ATHÉNÉE ROYAL • EOLIENNES • MISTRAL • NEERVELD

Dimanche 8 septembre 2013  
de 12h30 à 17h  
Placette du Mistral

**Veillez apporter:**  
fromage, pain, salades, pâtisseries,  
spécialités familiales, boissons et votre bonne humeur...

**Nous nous occupons des saucisses, des brochettes et des pommes de terre**  
(Le vin sera gracieusement offert par le Proxy Delhaize).

**PAF: 5€ par adulte**  
Contactez-nous:  
Claudine ESPOSITO Tél: 02 762 84 57  
Michel LUCAS Tél / Fax: 02 772 02 11  
comite.aquilon@ymail.com

Réponses pour le 1<sup>er</sup> septembre au plus tard

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

**29<sup>ème</sup> Grande Brocante des Constellations**  
Samedi 21 septembre 2013 (de 8 h à 16 h)

**Avenue des Constellations et rues avoisinantes à Woluwe-Saint-Lambert**

**500 exposants**  
**Bar permanent & Restaurations diverses**  
**au Centre « Les Pléiades »**

(organisée par le Comité de Quartiers  
Constellations-Pléiades-Capricorne)



**« APÉRITIF-CONTACT » ANNUEL**



Voilà déjà dix années que le **Comité du quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers-Calabre et Environs**, vous invite à l'« **Apéritif du quartier** ».

Cette année, il aura lieu le **dimanche 22 septembre** (dimanche sans voitures), de **11 à 13h**. Il sera fait mention des dernières nouvelles à propos du quartier.

Le principe est le suivant : chacun apporte une boisson au choix et/ou de petites choses à grignoter.

**Rendez-vous devant « l'Agoraspace », en face de l'entrée de l'École de la Charmille.**

**Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?**  
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

**Abonnement au Bulletin : 5 € / an**



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

